



COVID-19

Design résilient
aux pandémies

Presse

ÉTUDE DE CAS

Belvedere Architecture en temps de Covid-19



Écrit par Céline Coubray

Publié Le 18.05.2020 • Édité Le 18.05.2020

Partager



L'équipe de Belvedere Architecture a réfléchi à l'aménagement de ses propres espaces en temps de Covid-19. (Photo: Belvedere Architecture)

Le bureau Belvedere Architecture a réalisé une étude d'aménagement pour son propre bureau, afin de voir concrètement ce qu'impliquent les nouvelles exigences liées à la présence du Covid-19 dans l'organisation du bureau.

Distanciation physique, couloirs à sens unique, désinfection... Les nouvelles mesures qu'implique la présence du Covid-19 au sein de la population ont des répercussions sur l'aménagement des bureaux. Belvedere Architecture a réalisé une étude d'aménagement pour ses propres locaux avec plusieurs stratégies, afin de prendre concrètement la mesure des changements nécessaires et de voir quelles sont les incidences et les possibilités pour son espace de travail.

Trois études, trois stratégies

«Nous avons réalisé trois études complémentaires», explique Patrick Meyer, architecte et directeur de Belvedere Architecture. «Pour la première, nous prenons l'espace tel qu'il est, sans rien changer, et nous appliquons les mesures de distanciation. Pour la seconde étude, nous optimisons l'espace avec les meubles que nous avons déjà et un investissement technique modéré. Et pour la troisième, nous réalisons un aménagement optimal avec de l'achat de mobilier supplémentaire et un investissement technique adéquat.»

Au total, le bureau dispose de 270m² pour 18 employés. Il y a quatre bureaux de groupe (occupés par 3 à 6 employés), trois salles de réunion, un couloir avec une kitchenette, deux toilettes et une salle de reproduction.



Dans un premier temps, les architectes du bureau ont pris les plans des emplacements existants et y ont fait figurer autour des postes de travail un cercle de deux mètres correspondant à la distanciation demandée par le gouvernement. Les parties signalées en vert sont les zones où le port du masque n'est pas obligatoire, car la distance peut être maintenue. Les zones en jaune ou en rouge sont des zones où le masque devient obligatoire. «En signifiant ainsi les zones à problème, nous avons une base pour réfléchir et tenter de trouver des solutions», explique Patrick Meyer. «Si on regarde notre plan existant avec les cercles de zones à risque, il est évident que nous ne pouvons pas retourner au bureau sans changements. La proximité que nous avions installée volontairement pour favoriser la communication et le travail d'équipe n'est plus envisageable avec les mesures sanitaires qui sont

désormais imposées. Pour autant, il ne nous semble pas envisageable de travailler tout le temps en portant un masque ou uniquement en télétravail. L'objectif est donc de pouvoir offrir à nos employés un espace de travail où le port du masque est le moins nécessaire possible, tout en garantissant leur sécurité. Pour cela, nous devons trouver une alternative d'aménagement.»

Une réflexion par étape

«Au tout début de la crise, nous avons travaillé avec une personne par pièce. Comme toute l'équipe était en télétravail, envisager seulement trois ou quatre personnes travaillant en même temps dans le bureau était alors possible. Mais nous devons réfléchir à une solution pour augmenter la capacité, notamment parce que les frontaliers devront certainement revenir en priorité pour des raisons liées à la fiscalité. Sur notre équipe de 18 personnes, nous avons 11 frontaliers et 7 résidents. Cette situation nous est certainement plutôt favorable et ne doit pas correspondre à la répartition rencontrée dans d'autres entreprises», estime Patrick Meyer. «Nous avons donc élaboré un plan où le mobilier reste en place, mais la densité considérablement réduite, avec une organisation des activités par roulement, une partie de l'équipe étant au bureau, l'autre en télétravail.»

1 / 2



Occupation des bureaux optimisée pour respecter les mesures de distanciation. (Illustration: Belvedere Architecture)

Publications dans la presse



BELVEDERE

ARCHITECTURE

Architectes - Urbanistes

La seconde stratégie est d'aménager l'espace avec des adaptations de mobilier existant pour pouvoir conserver une certaine densité, ainsi qu'une salle de réunion (les deux autres salles de réunion étant aménagées en bureaux). Les espaces de bureaux sont optimisés à l'aide d'éléments de séparation comme des étagères. Il faudra toutefois peut-être devoir accepter certains compromis comme une mauvaise orientation des bureaux pour la lumière naturelle, tourner le dos à une porte ou encore devoir déplacer les boîtiers techniques de sol. «Nous pouvons aussi optimiser quelques installations, comme installer des poignées de porte pouvant s'ouvrir avec le coude ou des robinets d'eau automatisés», précise Patrick Meyer. Un système de ventilation plus efficace pourra également être envisagé, mais dans un futur plus lointain, car nécessitant des interventions techniques plus lourdes.

«La troisième stratégie est de changer les aménagements plus en profondeur, de redessiner l'ensemble du bureau pour encore améliorer la densité et le travail en équipe tout en maintenant la sécurité. Mais cela nécessite des investissements beaucoup plus lourds.»

Les questions qu'il faut se poser seraient donc les suivantes: qu'est-ce qui est faisable d'un point de vue économique et qu'est-ce qui est tolérable d'un point de vue humain? «Une chose est sûre: pour combiner le confort et la sécurité des employés, la capacité au bureau en prend un coup», reconnaît Patrick Meyer. «Revenir à une situation où 100% de l'équipe est au bureau n'est pas possible à court terme. Nous allons devoir continuer à travailler avec une alternance des présences au bureau et en télétravail, continuer à collaborer avec les outils tels que Teams et Zoom. Par chance, d'un point de vue technique, nous sommes complètement équipés pour cela. Nous pourrions donc nous en sortir avec la situation actuelle. Mais dans tous les cas, ces aménagements impliquent que les équipes doivent être éclatées. Quel impact cela va-t-il avoir sur notre productivité? Que va-t-il rester de l'esprit d'équipe? Quelle distance sociale une personne peut-elle tolérer à long terme et quel impact cela peut-il avoir sur sa santé? Ce sont autant de questions qu'il faut vraiment prendre en considération pour notre travail à l'avenir. Pour le moment, tant qu'un vaccin n'est pas trouvé, il ne peut pas y avoir de situation 'd'après-Covid-19'. Il ne peut y avoir qu'une situation 'd'avec Covid-19', conclut l'architecte.



Récapitulatif des différents scénarios possibles pour l'aménagement des bureaux de Belvedere Architecture. (Illustration : Belvedere Architecture)

Publications dans la presse



Vue en plan, bureau Belvedere Architecture
BELVEDERE
ARCHITECTURE

Aménagement de crise

Patrick Meyer, le patron de Belvedere Architecture SA n'est pas resté les bras croisés face à l'apparition de la Covid-19. Pour faire face à la pandémie, il a pris des mesures d'aménagement de ses bureaux, un plateau d'environ 300 m2 accueillant 18 personnes. Mesures qu'il est maintenant à même de présenter à ses clients et à intégrer dans ses projets. (lire plus...)

Aménagement de crise



Patrick Meyer, le patron de Belvedere Architecture SA n'est pas resté les bras croisés face à l'apparition de la Covid-19 que l'on appelait encore Corona virus. Le confinement n'avait pas été décrété au Grand-Duché qu'il prenait les mesures d'aménagement de ses bureaux, un plateau d'environ 300 m2 accueillant 18 personnes, pour faire face à la pandémie. Mesures qu'il est maintenant à même de présenter à ses clients et à intégrer dans ses projets.

S'attaquer à la Covid-19, c'est, bien sûr, lutter contre les modes de contamination (principalement frottis, gouttelettes, aérosols) et mettre en place les gestes barrières (port du masque, distanciation physique...). Au-delà de ces principes de base, c'est aussi réfléchir au mode de travail et à l'occupation de l'espace et plus particulièrement de l'espace de bureaux. Une réflexion que Belvedere Architecture a entreprise dès que ce virus est apparu en Chine.

La première étape de la réflexion a porté sur le télétravail, c'est-à-dire la mise à disposition du matériel informatique nécessaire pour que les employés puissent travailler de chez eux en parfaite autonomie et la configuration d'un serveur VPN pour que le travail à distance soit possible. Ces dispositions ayant été prises rapidement, l'entreprise était prête quand le confinement a été décrété. « En fin de compte, nous n'avons pas perdu de temps et d'efficacité même si le confort de travail a, lui, pâti de ces dispositions » reconnaît Patrick Meyer.

Cette organisation a été accompagnée par une occupation drastique des bureaux. Une personne est restée sur place en permanence et si d'autres employés devaient venir au bureau la règle était de ne pas dépasser une personne par pièce/bureau.

Cette limitation du temps d'utilisation des espaces et leur taux d'occupation impliquent toutefois le respect de l'ensemble des mesures de comportement et notamment la ventilation des espaces en ouvrant les fenêtres.

La deuxième étape a porté sur la structure architecturale du plateau de bureaux de Belvedere. Le principe de base est de délimiter les zones de mobilité (couloir, kitchenette...) et les zones de séjour. L'idée est d'éviter les contacts, et donc, respecter la distanciation physique. Dans les zones de mobilité, si les deux mètres de distance entre individus ne sont pas possibles, le port du masque est obligatoire. Dans les zones de séjour, l'occupation classique, à savoir quatre personnes par pièce assises à leurs bureaux, face à face, est maintenant de l'histoire ancienne. D'une part, les places de bureau ne sont plus dédiées et, d'autre part, les tables de travail limitées à trois dans les pièces où elles étaient quatre sont placées dans les coins et leurs utilisateurs se retrouvent face au mur afin de ne pas diriger l'air exhalé contre leurs collègues.

Les salles de réunion ont vu leur nombre réduit de trois à deux, l'une étant transformée en bureau pour la personne de garde. Les deux autres accueillent des tables plus grandes et d'un bureau équipé.

BELVEDERE

ARCHITECTURE

Architectes - Urbanistes

Ces dispositions sont accompagnées de mesures techniques. Si, chez Belvedere, on bénéficie d'une ventilation – qui n'empêche pas d'ouvrir les fenêtres – l'utilisation de purificateurs d'air, un par pièce, permet de lutter contre la propagation par aérosols. Leur mise en marche est obligatoire sur deux personnes partageant le même espace.

La réflexion a été développée par la création d'une typologie de bureaux afin de déterminer une nouvelle occupation de l'espace respectueuse des mesures de protection face au Covid-19. Les propositions d'aménagement peuvent ainsi être plus facilement applicables.

« L'important est de faire le changement pour casser les habitudes et notamment le fait que les gens soient toujours assis à la même place » relève Patrick Meyer qui ajoute que ces idées sont aussi utiles « pour lutter contre la grippe saisonnière » par exemple. Il n'est pas pour autant dupe puisque, à côté de la nécessité de lutter contre la propagation de la Covid, il a conscience des limites du télétravail : « Tout l'informel, le côté humain se perd même si le travail est techniquement plus efficace. » Un mal pour un bien dans la crise sanitaire semble s'installer et bouleverser notre quotidien.

Recommandations :

- Occupation maximale pour le travail en respectant la distance minimale (2m) ;
- Agencement des pièces avec du mobilier existant ;
- Suppression des zones rouges (cercles < 2m voir plan) ;
- Dans la mesure du possible, veiller à ce qu'aucun employé ne travaille dans le flux direct du système de ventilation (information supplémentaire nécessaire sur le positionnement des boîtes de ventilation au sol) ;
- Signalétique dans les couloirs, visualiser les chemins et définir les directions pour éviter le croisement des employés si possible. Eventuellement sens unique pour éviter le port du masque ;
- Marquage des zones où le port du masque est obligatoire ;
- Définir et marquer les zones de désinfection ;
- Détecteur CO2 et système de feux de signalisation ;
- Purificateur d'air avec un filtre Hepa (pour les pièces où l'occupation maximale risque d'être dépassée, comme par ex. salles de réunion, etc.) ;
- Indication sur l'occupation maximale de toute pièce ;
- Afficher et informer tous les utilisateurs du bâtiment des mesures retenues à respecter.

Publications dans la presse



BELVEDERE

ARCHITECTURE

Architectes - Urbanistes



Article dans Architecture + Real Estate (publié en novembre 2020)